



enfance & éveil  
ACCOMPAGNEMENT • FORMATIONS • ATELIERS

## Nathalie JEANNOT

3, avenue de la gare - 13930 AUREILLE

06.77.41.54.87

contact@enfance-eveil.fr

SIREN : 538 013 905

### Modalités et conditions d'inscription

#### Conditions de paiement

**Toute inscription** sera prise en compte après avoir complété et signé votre bulletin qui devra être adressé :

\* soit par courrier électronique à : [contact@enfance-eveil.fr](mailto:contact@enfance-eveil.fr)

\* soit par voie postale à : Nathalie JEANNOT - 3 avenue de la gare - 13930 Aureille

**Dès réception de votre bulletin**, vous recevrez une convention de formation en double exemplaire.

#### Votre inscription sera définitive :

\* après réception de la convention signée par l'employeur et qui engage l'organisme payeur du (des) stagiaire(s),  
\* et l'accompagnement du règlement du coût de la prestation (en formation INTER) encaissé après la formation ou d'un chèque d'acompte de 50 % du coût global (en formation INTRA) encaissé au terme de la formation.  
Chaque règlement sera établi à l'ordre de Nathalie JEANNOT.

#### Convocation :

Une convocation de formation sera adressée à chaque stagiaire en formation inter, ou à l'établissement concerné par une formation en intra, avec le plan de situation du stage 8 jours avant le début de ce dernier.

#### Effectif des formations en intra ou en inter établissement :

Nathalie JEANNOT s'engage à organiser les actions de formation prévues, sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits (6 minimum).

#### Report ou annulation par l'intervenante :

Nathalie JEANNOT se réserve le droit de reporter ou d'annuler la prestation en cas de force majeure, en prévenant chaque établissement de sa décision dans les plus brefs délais. Le client pourra choisir une autre date ou annuler son inscription sans pénalités.





enfance & éveil  
ACCOMPAGNEMENT • FORMATIONS • ATELIERS

## Nathalie JEANNOT

3, avenue de la gare - 13930 AUREILLE

06.77.41.54.87

contact@enfance-eveil.fr

SIREN : 538 013 905

### Modalités et conditions d'inscription

#### Conditions de paiement

#### Annulation et report du fait du client :

##### \* en formation INTER :

\* Toute demande d'annulation se fait exclusivement par écrit (mail ou courrier) au plus tard 15 jours avant le début de la formation. Dans ce cas, les remplacements sont admis sur demande adressée par écrit (mail ou courrier) au plus tard 10 jours avant le début de la formation.

Le cas échéant, le chèque d'acompte sera encaissé sauf en cas de force majeure (arrêt maladie - accident)

\* Après le début de la formation, les demandes d'annulations, d'abandons et les absences entraîneront le règlement de la totalité du prix de la prestation.

##### \* en formation INTRA :

\* Jusqu'à 15 jours avant le début de la formation, le client peut demander, sans frais, le report de son inscription

\* En cas de désistement passé ce délai, une facture d'un montant correspondant à l'acompte versé lors de la convention sera encaissée.

#### Règlement du coût de la formation :

##### En formation INTER et INTRA :

En INTER, le chèque du règlement versé lors de la signature de la convention sera encaissé en fin de formation.

En INTRA, le chèque d'acompte sera encaissé en fin de formation et le solde s'effectuera à réception de la facture, de la copie de la fiche de présence.

Le règlement pourra être réalisé par chèque à l'ordre de Nathalie JEANNOT ou par virement (RIB remis avec l'envoi de la facture)

#### Engagement et responsabilité civile :

\* Nathalie JEANNOT s'engage à conduire les actions de formation conformément aux règles de l'art, et à mettre en œuvre tous les soins nécessaires afin d'atteindre les objectifs de formation. Elle réactualise régulièrement ses contenus pédagogiques afin de prendre en compte toute évolution technique ou réglementaire.

\* Nathalie JEANNOT a souscrit un contrat d'Assurance Responsabilité Civile professionnelle.